



Procès-verbal
Le mardi 10 avril 2001 - n° 9

10 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 07.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture de la session

L'Assemblée reprend le débat sur le discours d'ouverture de la session prononcé par M. Landry, premier ministre, à la séance du 22 mars 2001, ainsi que sur les motions de censure présentées par M. Charest, chef de l'opposition officielle, Mme Normandeau (Bonaventure), M. Sirros (Laurier-Dorion), M. Dumont (Rivière-du-Loup) et M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata).

À la fin de son intervention, M. Gauthrin (Verdun) présente la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour son manque de vision en ce qui concerne le choc démographique appréhendé et son incapacité de mettre de l'avant des mesures concrètes pour y faire face.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture ainsi que sur les motions de censure.

À 12 heures, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

10 avril 2001

La séance reprend à 14 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Marois, vice-première ministre, ministre d'État à l'Économie et aux Finances et ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, dépose :

Les états financiers des organismes et des entreprises du gouvernement du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 153-20010410)

M. Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, dépose :

Le rapport financier de la Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2000.

(Dépôt n° 154-20010410)

Mme Lemieux, ministre d'État à la Culture et aux Communications, dépose :

Un avis de classement de la Commission des biens culturels du Québec concernant l'église et le presbytère de Sacré-Cœur de Chicoutimi, et ce en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les biens culturels* ;

(Dépôt n° 155-20010410)

10 avril 2001

Un avis de classement de la Commission des biens culturels du Québec concernant l'église de Notre-Dame-de-la-Visitation, et ce en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les biens culturels*.

(Dépôt n° 156-20010410)

M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le plan stratégique 2001-2004 du Comité de déontologie policière.

(Dépôt n° 157-20010410)

M. Facal, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et ministre responsable des Relations avec les communautés francophones et acadiennes, dépose :

La Déclaration de services aux citoyennes et citoyens du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

(Dépôt n° 158-20010410)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 12, 13, 14, 15, 18 et 19 décembre 2000 ainsi que le 27 février 2001, a étudié en détail le projet de loi :

n° 140 Loi sur l'assurance parentale – rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 159-20010410)

M. Bertrand (Portneuf), à titre de président, dépose :

10 avril 2001

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 13, 14, 15 et 28 février 2001, a tenu des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur le projet de loi n° 173, Loi sur la sécurité civile ;

(Dépôt n° 160-20010410)

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 25 janvier 2001, a étudié en détail le projet de loi :

n° 177 Loi sur les géologues – rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 161-20010410)

Mme Vermette (Marie-Victorin), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, les 6, 7 et 8 février 2001, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 184, Loi modifiant la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et d'autres dispositions législatives.

(Dépôt n° 162-20010410)

M. Lachance (Bellechasse), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 1^{er} février 2001, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 149, Loi sur les réserves naturelles en milieu privé ;

(Dépôt n° 163-20010410)

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 8 février 2001, a étudié en détail le projet de loi :

n° 149 Loi sur les réserves naturelles en milieu privé – rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 164-20010410)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Brassard, leader du gouvernement, propose :

QUE le nom de monsieur Maxime Arseneau soit substitué à celui de monsieur Rémy Trudel à titre de parrain du :

Projet de loi n° 184, Loi modifiant la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et d'autres dispositions législatives et du

Projet de loi n° 154, Loi modifiant la Loi sur le mérite agricole, la Loi sur le mérite de la restauration et la Loi sur le mérite du pêcheur ;

QUE le nom de monsieur Paul Bégin soit substitué à celui de madame Linda Goupil à titre de parrain du :

Projet de loi n° 180, Loi modifiant diverses dispositions législatives eu égard à la divulgation de renseignements confidentiels en vue d'assurer la protection des personnes, du

Projet de loi n° 169, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives concernant l'exercice des activités professionnelles au sein d'une société et du

Projet de loi n° 177, Loi sur les géologues ;

QUE le nom de monsieur André Boisclair soit substitué à celui de monsieur Paul Bégin à titre de parrain du :

Projet de loi n° 149, Loi sur les réserves naturelles en milieu privé ;

10 avril 2001

QUE le nom de monsieur Joseph Facal soit substitué à celui de monsieur Sylvain Simard à titre de parrain du :

Projet de loi n° 122, Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des

renseignements personnels, la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, le Code des professions et d'autres dispositions législatives ;

QUE le nom de madame Linda Goupil soit substitué à celui de madame Pauline Marois à titre de marraine du :

Projet de loi n° 140, Loi sur l'assurance parentale ;

QUE le nom de monsieur Guy Julien soit substitué à celui de monsieur Paul Bégin à titre de parrain du :

Projet de loi n° 175, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives et du

Projet de loi n° 138, Loi modifiant de nouveau la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives ;

QUE le nom de madame Diane Lemieux soit substitué à celui de madame Agnès Maltais à titre de marraine du :

Projet de loi n° 160, Loi concernant la Bibliothèque nationale du Québec et modifiant diverses dispositions législatives ;

QUE le nom de madame Diane Lemieux soit substitué à celui de monsieur David Cliche à titre de marraine du :

Projet de loi n° 161, Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information ;

QUE le nom de madame Agnès Maltais soit substitué à celui de monsieur Gilles Baril à titre de marraine du :

10 avril 2001

Projet de loi n° 166, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse ;

QUE le nom de monsieur Rémy Trudel soit substitué à celui de madame Pauline Marois à titre de parrain du :

Projet de loi n° 165, Loi modifiant la Loi concernant le mandat des administrateurs de certains établissements publics de santé et de services sociaux ;

QUE le nom de monsieur Sylvain Simard soit substitué à celui de monsieur Jacques Léonard à titre de parrain du :

Projet de loi n° 159, Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement ;

QUE le titre de l'auteure du projet de loi n° 161, Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information, soit « La ministre responsable de l'Autoroute de l'information » ;

QUE le titre de l'auteur du projet de loi n° 159, Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, soit « Le ministre responsable de l'Administration et de la Fonction publique et président du Conseil du trésor ».

Cette motion est adoptée.

M. Boisclair, ministre de l'Environnement, et M. Benoit (Orford) proposent :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de réitérer son engagement à respecter les objectifs de réduction des gaz à effet de serre prévus par le Protocole de Kyoto sur les changements climatiques et l'invite à participer activement aux efforts actuels visant à réclamer des négociations afin que le plus grand nombre possible d'États ratifient ce protocole.

10 avril 2001

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement et pour déroger à l'article 185 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Marcoux (Vaudreuil) propose :

QUE l'Assemblée nationale exprime ses sympathies à la famille de monsieur Pierre De Celles, président du conseil d'administration et directeur général de l'École nationale d'administration publique, décédé le 6 avril dernier, tout en soulignant l'incontournable contribution de celui-ci dans le monde universitaire québécois.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur l'organisation policière au Québec : *Vers une nouvelle carte policière* ;
 - la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget.
-

M. Bissonnet, vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'éducation se réunira en séance de travail afin de planifier les travaux de la commission.

10 avril 2001

AFFAIRES DU JOUR

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 87, 185 et 188 du Règlement, M. Landry, premier ministre, M. Charest, chef de l'opposition officielle, et M. Dumont (Rivière-du-Loup) proposent :

QUE l'Assemblée nationale, dans la foulée du rapport unanime de la Commission des institutions intitulé « Le Québec et la Zone de libre-échange des Amériques : Effets politiques et socio-économiques », affirme que l'ouverture des marchés des Amériques constitue un potentiel majeur pour l'économie du Québec, que le processus de négociation de cette zone doit être transparent et démocratique et qu'un éventuel traité de libre-échange des Amériques devra respecter nos compétences constitutionnelles, nos valeurs sociales et notre identité collective.

Après débat, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande du M. Brassard, leader du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 223 du Règlement, le vote est reporté au mercredi 11 avril 2001, à 10 heures.

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture de la session

10 avril 2001

L'Assemblée reprend le débat sur le discours d'ouverture de la session prononcé par M. Landry, premier ministre, à la séance du 22 mars 2001, ainsi que sur les motions de censure présentées par M. Charest, chef de l'opposition officielle, Mme Normandeau (Bonaventure), M. Sirros (Laurier-Dorion), M. Dumont (Rivière-du-Loup), M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) et M. Gauthrin (Verdun).

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Houda-Pepin (La Pinière) à Mme Harel, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, concernant le surplus de 60 millions de dollars de la Société d'habitation du Québec ;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Dupuis (Saint-Laurent) à M. Bégin, ministre de la Justice, concernant la sécurité des procureurs de la Couronne ;
- le troisième, sur une question adressée par M. Vallières (Richmond) à M. Rochon, ministre d'État au Travail, à l'Emploi et à la Solidarité sociale, concernant la sévérité des normes en matière d'enlèvement de l'amiante.

À 18 h 38, M. Brouillet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 11 avril 2001, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU